

**La Commune de QUEVY constitue une réserve de recrutement
TECHNICIENS (NES) DE SURFACE - CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE (CDD), À
TEMPS PARTIEL, AVEC PROLONGATION, APRÈS ÉVALUATION POSITIVE.**

ACTIVITE PRINCIPALE

Assurer l'entretien des bâtiments communaux ainsi que des écoles communales de Quévy.

MISSIONS PRINCIPALES

Le (la) **Technicien(ne)** de **surface** effectue l'enchaînement d'opérations de nettoyage et d'entretien des locaux et des **surfaces** au niveau des sols, des revêtements, des vitres, des luminaires et des mobiliers, dans le respect du plan de travail repris dans le cahier des charges (fréquence, niveau de propreté attendu...).

Compétences techniques de base :

- Organiser son travail en fonction de consignes orales ou écrites.
- Contrôler l'approvisionnement ou approvisionner son poste de travail en matériels et produits.
- Effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des **surfaces** à traiter.
-

CADRE LEGAL

- Loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail.

FORMATION

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur au moins
- Avoir une expérience dans une fonction similaire constitue un atout.

CONTRAT

Statut d'ouvrier sous contrat à durée déterminée, à temps partiel.

Horaire : décalé en fonction des besoins du service

Rémunération : Echelle barémique E2

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre âgé de minimum 18 ans.
- Etre en possession d'un casier judiciaire vierge.
- Etre en possession d'un permis de conduire B constitue un atout.
- Jouir des droits civils et politiques.
- Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction et justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer.
- Être porteur au moins du diplôme de l'enseignement secondaire inférieur.

EPREUVES

Les candidats seront soumis à un entretien oral

- Portant sur les aptitudes professionnelles propres à la fonction;
- Portant sur la personnalité du candidat, ses motivations et ses capacités à occuper le poste.

MODALITES D'INTRODUCTION DES CANDIDATURES

Les candidat(e)s doivent introduire leur candidature, soit :

- par lettre recommandée ;
- déposée au Service Ressources Humaines, contre accusé de réception ;
- par courrier électronique contre récépissé (apollinaire.ouedraogo@ac-quevy.be)

Au moyen :

- d'une lettre de motivation, datée et signée ainsi que d'un curriculum vitae avec photo ;
- d'un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois (modèle 595) ;
- d'une copie du/de(s) diplôme(s) ;
- d'une copie du permis de conduire B (non obligatoire) ;
- toutes pièces utiles justifiant d'une expérience en lien avec le poste à pourvoir.

A l'attention du Collège communal – Rue de Pâturages n°50 à 7041 QUEVY

DATE LIMITE : au plus tard pour le vendredi 29/07/2022 (cachet de la poste faisant foi).

Toute candidature ne répondant pas aux exigences reprises dans le profil de la fonction et/ ou ne reprenant pas l'ensemble des documents repris ci-dessus, à la date de clôture, sera écartée de la procédure de recrutement.

Si le nombre de candidatures reçues le justifie, une première sélection sur base du dossier de candidature sera opérée. Toutes compétences ou particularités décrites par le candidat pouvant compléter cette offre d'emploi, pourront être prises en considération.

Renseignements complémentaires : auprès de Monsieur Apollinaire OUEDRAOGO, Responsable du Service Ressources Humaines, au 065/58.64.40 ou apollinaire.ouedraogo@ac-quevy.be